

N°118

Février-Mars 2022



# Caen Handi info

**Caen Handi Info**  
**Revue de presse non exhaustive**  
**sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap  
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

## **SOMMAIRE**

p.3  
SANTÉ

p.3  
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4  
VIE PROFESSIONNELLE

p.5  
ALLOCATIONS

p.5  
DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

p.5  
VIE SOCIALE

p.8  
ASSOCIATIONS



## SANTE

### **Une banque d'expériences concernant l'accès aux soins des personnes handicapées**

L'association CoActis Santé, avec le soutien de la MNH (mutuelle nationale des hospitaliers), a mis en ligne une banque d'expériences rassemblant, sous forme de 18 fiches, des actions et initiatives qui visent à faciliter l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

Ces fiches détaillent ces actions, à travers leurs principes, leurs budgets, des conseils pour s'en inspirer, ainsi que des contacts.

[Banque d'expériences CoActis Santé](#)

Dans le cadre de la campagne Mars Bleu, destinée à informer sur le dépistage du cancer colorectal, SantéBD a mis à disposition en ligne une BD avec des images et des mots simples afin de lever les peurs sur le test de dépistage du cancer colorectal, recommandé pour les hommes et les femmes entre 50 et 74 ans.

[Le cancer colorectal – Le test de dépistage - Cancer - Bandes Dessinées et dessins de santé \(santebd.org\)](#)

### **Nouvelles recommandations concernant la protection contre le COVID-19**

Le ministère des Solidarités et de la Santé a publié en ligne une actualisation des mesures de protection. Celles-ci tiennent compte des dernières évolutions de l'épidémie et remplacent les recommandations émises le 22 février dernier.

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/recommandations\\_covid\\_19-3.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/recommandations_covid_19-3.pdf)

## ENFANCE ET SCOLARITE

### **► Autisme. A bonne école pour l'inclusion**

(ASH, 25/02/2022, p 22-25) - Réf: II- 0

Depuis 2016, dans la métropole de Lyon, une unité d'enseignement en maternelle (UEMA) accueille au sein d'une école de Vénissieux sept enfants de 3 à 6 ans atteints de troubles autistiques.

Une équipe pluridisciplinaire les entoure : quatre éducatrices à temps plein, une psychologue à 60%, une psychomotricienne à mi-temps et une institutrice.

L'UEMA est rattachée au service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) de Villeurbanne et allie les approches médico-sociale et scolaire (travail sur les prérequis).

En l'absence d'UEMA, l'option la plus courante reste la scolarisation en maternelle ordinaire avec le renfort d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH).

**NB : A Caen, depuis septembre 2015, une UEMA est mise en place, au sein de l'école Michel Trégoire (quartier de la Folie-Couvrechef), avec des professionnels de l'IME « Les Côteaux Fleuris » géré par l'association Autisme Apprendre Autrement.**

### **Nouvelles formalités concernant l'instruction en famille des enfants handicapés**

Suite à la loi du 24 août 2021 qui a encadré plus strictement l'instruction à domicile, deux récents décrets, applicables à la rentrée scolaire 2022-2023, précisent les nouvelles mesures.

Lorsque l'instruction en famille est motivée par le handicap de l'enfant, la demande d'autorisation doit comprendre le certificat médical concernant un dossier de demande à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ou les décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) relatives à l'instruction de l'enfant.

L'autorisation d'instruction en famille peut être délivrée, pour ce motif, pour trois années scolaires maximum.

[Décret n° 2022-182 du 15 février 2022](#)

[Décret n° 2022-183 du 15 février 2022](#)

## **VIE PROFESSIONNELLE**

### **Les trois mesures concernant l'emploi des personnes handicapées dans la loi 3 DS**

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et à diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « 3DS », comporte trois dispositions en vue de favoriser l'emploi des personnes handicapées :

- L'article 136 vise à faciliter le passage des travailleurs handicapés en ESAT vers le milieu ordinaire ; en instaurant notamment un « parcours renforcé en emploi » dont le contenu sera précisé par décret et en assouplissant la définition des travailleurs handicapés accueillis en ESAT ;

- Ce même article prévoit une reconnaissance automatique de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) possible dès 16 ans. Cette mesure vise à limiter le nombre de dossiers pour les MDPH en simplifiant l'attribution initiale de la RQTH pour des publics déjà connus (bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé – AEEH - ou de la prestation de compensation du handicap - PCH) ;

- L'article 142 prolonge l'expérimentation du recours à l'intérim pour les travailleurs handicapés jusqu'au 31 décembre 2023.

[Loi n° 2022-217 du 21 février 2022](#)

### **Covid-19 : l'Agefiph pérennise ses aides exceptionnelles à compter du 1er mars 2022**

Pour répondre à la crise sanitaire, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) pérennise certaines aides exceptionnelles, au-delà de leur délai initial fixé au 28 février 2022 : elles font dorénavant partie intégrante de la nouvelle offre de service et d'aides financières mobilisable toute l'année, à compter du 1er mars 2022.

Sont notamment concernés le surcoût des équipements de prophylaxie, l'aide au déplacement pour les personnes exposées à un risque sanitaire par l'utilisation des transports en commun ; les dispositions spécifiques concernant l'aide au maintien dans l'emploi, des aides à l'alternance dont les plafonds ont été augmentés de 1000 euros.

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

### **Emploi et handicap : lancement d'un baromètre national**

Début mars, a été présenté le baromètre national « Emploi & Handicap », construit en partenariat avec le réseau « Les entreprises s'engagent », le Manifeste pour l'inclusion, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Ce nouvel outil doit permettre aux entreprises qui le souhaitent de publier des données brutes sur le handicap et de démystifier les situations de handicap au travail en facilitant un dialogue entre employeurs et personnes handicapées.

<https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/barometre-handicap>

## **ALLOCATIONS**

*Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées :*

[caen.fr/lesprestationsauxpersonneshandicapées.pdf](http://caen.fr/lesprestationsauxpersonneshandicapées.pdf)

## **DROIT DES PERSONNES HANDICAPEES**

### **Un décret parachève la réforme du régime de l'invalidité**

Un récent décret aménage les modalités de suspension de la pension d'invalidité en cas d'exercice d'une activité professionnelle, en permettant, pour les salariés, un cumul intégral des revenus d'activité et de la pension d'invalidité jusqu'à ce que le revenu disponible de l'assuré redevienne similaire à celui qu'il avait avant son passage en invalidité, puis en organisant au-delà de ce seuil la réduction de la pension de l'équivalent de la moitié des gains constatés. Il entre en vigueur à compter du 1er avril 2022.

[www.legifrance.gouv.fr/décretdu23février2022](http://www.legifrance.gouv.fr/décretdu23février2022)

Une récente décision du Tribunal des conflits a établi que **le juge judiciaire est compétent en matière de recours contre les décisions du fonds départemental de compensation du handicap.**

Pour rappel, ce fonds, géré par chaque maison départementale des personnes handicapées (MDPH), est chargé d'accorder des aides permettant aux personnes handicapées de faire face aux frais de compensation restant à leur charge, après déduction de la prestation de compensation du handicap (PCH).

<https://www.legifrance.gouv.fr/tribunaldesconflits14mars2022>

## **VIE SOCIALE**

### **MAINTIEN A DOMICILE**

Suite à une demande du Gouvernement en novembre dernier, Denis Piveteau, conseiller d'Etat, a remis un rapport sur les métiers de l'accompagnement social et médico-social intitulé « Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change » afin d'esquisser les perspectives nécessaires à ces métiers, en lien avec les aspirations des personnes accompagnées.

<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/283858.pdf>

La Direction générale de la cohésion sociale du Ministère des Solidarités et de la Santé a publié en ligne **une notice présentant la réforme des services à domicile**, votée par le Parlement dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 et les modalités de sa mise en œuvre dans les territoires.

Elle s'adresse aux services des agences régionales de santé et des conseils départementaux en charge des dispositifs de soins et d'accompagnement à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ainsi qu'aux gestionnaires des structures intervenant auprès de ces publics.

<http://managersdelactionssociale.fr/wp-content/uploads/2022/02/Reforme-des-services-a-domicile.pdf>

## TRANSPORTS

### ► **Le réseau Twisto lance sa nouvelle application**

Ouest-France, 5/6 mars 2022 – Réf : VI- 3.1.3.4

Le réseau Twisto qui gère les 3 lignes de tram et les lignes de bus des 48 communes de la communauté urbaine de Caen la Mer a lancé récemment une nouvelle application avec certaines fonctionnalités utiles pour les personnes en situation de handicap.

Celle-ci est compatible avec les lecteurs d'écrans intégrés (Voice over pour iOS et Talkback pour Android).

L'option de vocalisation des arrêts permet notamment de géolocaliser l'utilisateur et de lui annoncer les prochains départs et arrêts à proximité.

[www.twisto.fr](http://www.twisto.fr)

## LOISIRS ET CULTURE

**L'AS Cormelles le Royal TT organise le championnat de France Handisport de Tennis de Table catégories Jeunes et Vétérans les 23 et 24 Avril 2022**, à la Halle des Sports, 4 rue de la Pagnolée à Cormelles le Royal.

**Contact** : AS Cormelles le Royal TT. Tél : 06 99 69 62 30. Email : [club@ascormellestt.com](mailto:club@ascormellestt.com)

[www.ascormellestt.com](http://www.ascormellestt.com)

**Le musée des Beaux-Arts de Caen** organise le **samedi 30 avril 2022 à 11 h 15**, une visite adaptée pour les publics aveugles et malvoyants intitulée « appréhension tactile de l'encadrement du retable du XVIème siècle issu de l'atelier des Buglioni » .

Cette visite peut être suivie par un public voyant. Durée : 1 h Tarif : 4 €.

**Réservation** : [mba-reservation@caen.fr](mailto:mba-reservation@caen.fr)

<http://mba.caen.fr/evenement/visite-descriptive>

Dans le cadre de l'exposition « Action ! Le patrimoine normand au cinéma », **le musée de Normandie** met à disposition du public en situation de handicap mental **un guide de visite en facile à lire et à comprendre (FALC)** à l'accueil de l'exposition (visible jusqu'au 21 août 2022).

Gratuit.

[Action | Musée de Normandie - Château de Caen](#)

## SENSIBILISATION AU HANDICAP

**Le RSVA Normandie et Visuel LSF Normandie organisent une journée thématique « Culture & Histoire Sourde » le mercredi 11 mai 2022 de 9h30 à 17h au 1901 (Maison des Associations), 8 rue Germaine Tillion à Caen, afin de s'initier à la langue des signes française (LSF) et de découvrir la culture sourde.**

Cette journée est à destination des parents d'enfants sourds, des professionnels du handicap et de la surdité (orthophonistes, éducateurs, psychologues, professeurs en instituts, ...) et de toute personne intéressée par la question de l'identité sourde.

**Gratuit sur inscription (obligatoire).**

### **Programme :**

**9h30 – 10h :** Accueil café.

**10h – 12h :** Atelier découverte de la langue des signes française : formules de politesse, vocabulaire du quotidien.

**12h – 13h30 :** Déjeuner libre.

**13h30 – 16h30 :** Conférence : histoire des sourds et découverte de la culture sourde.

**16h30 – 17h :** Questions / réponses. Conclusion

**Contact et inscription:** [Journée culture et histoire sourde \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

### **Common TV, une appli pour évaluer la qualité de l'accessibilité audiovisuelle aux personnes sourdes et malentendantes**

L'association Unanimes a développé l'application Common TV permettant à chaque téléspectateur sourd ou malentendant d'évaluer la qualité de l'accessibilité du programme qu'il regarde. Cette application (disponible depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette) recueille les avis sur la qualité du sous-titrage ou de la LSF des programmes télévisés, avec pour objectif d'identifier les points d'amélioration et les problèmes techniques pour permettre aux chaînes de télévision de progresser.

Grâce à ces collectes de données, les parties prenantes de la chaîne de l'accessibilité (ARCOM, chaînes de télévision, opérateurs téléphoniques, etc...) disposeront d'éléments pour notamment être alertées en cas de dysfonctionnement majeur.

<https://commontv.fr>

## POLITIQUE DU HANDICAP

Le Conseil départemental du Calvados a publié la **troisième édition de la lettre d'information du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)**.

Le CDCA réunit des représentants d'associations de personnes âgées et de personnes en situation de handicap et favorise l'expression des besoins de ces usagers, familles, aidants pour une meilleure prise en compte dans les politiques de l'autonomie.

Pendant leur mandat de trois ans, renouvelé fin 2020, les membres participent aux réunions plénières ainsi qu'à 8 groupes de travail (par exemple, aides humaines, aides techniques, ressources, fonctionnement de la MDPH, accueil en EHPAD des personnes handicapées).

[www.calvados.fr/lettre-CDCA-2022-n3.pdf](http://www.calvados.fr/lettre-CDCA-2022-n3.pdf)

## ASSOCIATIONS

### ► Un lieu pour apprendre la langue des signes à Caen

Ouest-France, 24 mars 2022 – Réf : VI- 3.3.5

L'association, Visuel LSF Normandie, basée dans le quartier de la Folie-Couvrechef à Caen, organise des formations pour apprendre la langue des signes française (LSF). Elles s'adressent à toute personne qui souhaiterait communiquer avec des personnes sourdes ou malentendantes.

Comme toute langue, la langue des signes a ses propres règles (grammaire, syntaxe, lexique). Selon les formateurs de l'association, eux même sourds, il faut environ 600 heures pour maîtriser complètement la LSF.

**Contact** : Visuel LSF Normandie, 48, rue du Bengale. Tél : 02 31 91 76 80.

Email : [contact.normandie@visuel-lsf.org](mailto:contact.normandie@visuel-lsf.org)

[www.visuel-lsf.org/normandie](http://www.visuel-lsf.org/normandie)

**Le groupe « Jeunesse Normandie Action » de l'APF France Handicap**, composé de jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap, organise une après-midi de découverte et d'essais de solutions novatrices adaptées pour faciliter les déplacements en fauteuils roulants **le mardi 19 avril 2022 de 14h à 16h30, sur l'esplanade du Cargö, 9 cours Caffarelli à Caen.**

Entreprises présentes : [Bénur \(vélo électrique en fauteuil roulant\)](#), [Omni \(trottinette électrique en fauteuil roulant\)](#), [GT Concept \(systèmes d'assistance électrique pour fauteuil roulant\)](#), [Quadrix \(fauteuils roulants tout terrain\)](#).

Table ronde radiodiffusée sur la [WebTV Roue Libre](#), avec les inventeurs et les personnes souhaitant échanger sur ces questions.



## **A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP**

### **Etre Handicap Information (n°167- Hiver 2021)**

**Dossier** : Aidons les salariés aidants.

### **Faire Face (n°777- Janvier/Février 2022)**

**Dossier** : Dossier minimum vieillesse : l'Aspa pas à pas

### **Faire Face (n°778- Mars/Avril 2022)**

**Dossier** : Dossier sclérose en plaques : regarder devant soi.

## Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : [www.caen.fr](http://www.caen.fr), rubrique Handicap  
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

### En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
  - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
  - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

### Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

### CCAS de CAEN Mission ville handicap

---

9, rue de l'Engannerie - CAEN  
[missionvillehandicap@caen.fr](mailto:missionvillehandicap@caen.fr)

#### Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)  
Bus : arrêts Saint-Jean Église ou Bernières